

## formations sur les marchés publics

---

### nos formations

- environnement administratif et politique
- international
- Europe
- droit
- marché publics
- comptabilité finances publiques
- environnement
- élus
- urbanisme et immobilier
- communication
- management
- préparation aux concours de la fonction publique
- techniques rédactionnelles et expression orale
- hôpitaux
- santé / action sociale
- langues
- informatique

Les marchés publics – Initiation (MAP 1)  
Les marchés publics – Perfectionnement (MAP 2)  
Les règles de passation des marchés publics (MAP 3)  
Les marchés de travaux (MAP 4)  
Les marchés de fournitures et de services (MAP 5)  
Les marchés de prestations intellectuelles (MAP 6)  
La réforme du code des marchés publics (MAP 7)  
Lecture des contrats (MAP 8)  
La jurisprudence des marchés publics et les marchés de maîtrise d'œuvre (MAP 9)  
La rédaction des cahiers des charges (MAP 10)  
La refonte des CCAG (MAP 11)  
L'utilisation et la mise en œuvre pratique du nouveau code des marchés publics (MAP 12)  
La déontologie de l'achat public (MAP 13)  
Le risque pénal des membres de la commission d'appel d'offres (MAP 14)  
Réception et garantie dans les marchés publics (MAP 15)  
Les procédures formalisées du code des marchés (MAP 16)  
Les évolutions des paiements des marchés publics (MAP 17)  
La collectivité publique face au dépôt de bilan (MAP 18)  
Les avenants (MAP 19)  
La sous-traitance dans les marchés publics (MAP 20)  
Le paiement des travaux (MAP 21)  
Les marchés privés de travaux (MAP 22)  
Le contentieux des marchés des universités (MAP 23)  
Prévenir et gérer les risques contentieux en phase d'exécution de marché (MAP 24)  
Les aspects financiers dans les marchés publics (MAP 25)  
Le contentieux de l'exécution des marchés publics de travaux (MAP 26)  
La gestion des contentieux dans les marchés publics (MAP 27)  
L'actualité des marchés publics : le recours du candidat évincé et le référé précontractuel (MAP 28)  
La réforme des PPP et le Small Business Act (MAP 29)  
Les partenariats public-privé (PPP) (MAP 30)  
Les délégations de service public (DSP) (MAP 31)

---

Par décision du 20 avril 2005 du ministre de l'Intérieur, de la Sécurité intérieure et des Libertés locales, la société Adfirmo est agréée pour dispenser de la formation aux élus locaux en vertu notamment des articles L.1221-1, L.2123-16, L.3123-14, L.4135-14, R.1221-12, R.1221-14 et R.1221-15 du code général des collectivités territoriales.

---

N'hésitez pas à nous contacter car chaque intervention est spécifique et fera l'objet d'une étude personnalisée en fonction des modalités, du lieu et de la durée de formation.